



Page produit
sur Laterlite.fr

AUTOLIVELLANTE

CHAPE FLUIDE AUTONIVELANTE À RETRAIT COMPENSÉ

ADAPTÉE POUR TOUS REVÊTEMENTS DE SOL
USAGE INTÉRIEUR

Application de 30 à 60 mm
Recouvrement direct avec tout revêtement
Convient pour planchers chauffants
Grandes surfaces sans joints, jusqu'à 100 m²

DESCRIPTIF PRODUIT

Autolivellante est un mortier-chape de consistance fluide « autonivelante », en sac prêt à gâcher.

MODE D'EMPLOI

Préparation du support

Le support doit être propre, consistant, sans fissures, complètement sec et exempt de risques de remontées d'humidité.

Vérifier les niveaux et, si nécessaire, prévoir des coffrages de confinement latérale de la chape.

Prévoir en tout cas la désolidarisation périphérique des parois et poteaux de tout éléments verticaux traversants par une bande résiliente 5 mm d'épaisseur minimum.

Traiter le support préalablement à l'application du produit en fonction de ces caractéristiques et du type de pose.

Pose désolidarisée (support rigide) : disposer sur toute la surface un film/membrane de désolidarisation ([Membrana CS](#)) avec recouvrement des lés de 15 cm minimum et jonction étanche avec bande adhésive de 5 cm de large minimum, en remontant sur les parois jusqu' à l'épaisseur de la chape + 5 cm.

Pose flottante : (sur sous couche isolante) :

Prévenir tous mouvements des isolants et les infiltrations aux joints entre éléments avec jonction par bande adhésive ou interposition film de désolidarisation (voir pose désolidarisée).

Pose sur plancher bois :

Bien fixer les éléments en bois du support pour éviter tout mouvement. Intercaler sur toute la surface une membrane imperméable et respirante (perméable à la vapeur) [Membrana CS](#), avec jonction étanche par bande adhésive (voir pose désolidarisée).

Voir aussi les recommandations RAGE Chapes et Dalles sur planchers bois en Neuf/en rénovation.

Ravoilage : On recommande l'exécution d'un ravoilage préalable à la pose de la chape en cas d'épaisseurs importantes à rattraper ou si présence de canalisations sanitaires ou gaines électriques (DTU 26.2) - voir [Latermix Cem Classic](#), ravoilage super-léger à séchage rapide ou [Latermix Cem Mini](#), béton super-léger polyvalent.

CHAMPS D'UTILISATION

- Chapes, désolidarisées ou flottantes
- Chapes pour planchers chauffants

Usage intérieur seulement.

Planchers chauffants : en fonction du type de système chauffant, respecter les indications des paragraphes précédents :

- Pose flottante si la chape est posée sur une sous couche isolante.
- Pose désolidarisée par un film intercalé entre la chape et le support.

Les éléments chauffants doivent être disposés, testés et bien fixés au support pour éviter tous mouvements lors du coulage de la chape. Lors de la pose de la chape le système chauffant ne devra pas être en service.

Préparation du produit

Le produit est prêt à l'emploi après gâchage avec de l'eau. Il ne demande pas d'ajout d'autres matériaux (agrégats, adjuvants etc.).

Application mécanisée

Utiliser une pompe à malaxage en continu (type M-TEC DuoMix ou PFT G4/G5/Cayman modifié pour mortiers autonivelantes) ou machines à projeter.

Régler l'eau en fonction du débit du produit gâché, qui doit être homogène et de **consistance fluide et autonivelante** (Eau environ 17% du poids du mortier sec - Étalement : 210 mm avec kit Ø67, H45 mm).

Ne jamais recourir à un excès d'eau.

Gâchage manuel (malaxeur électrique)

Mettre le contenu d'un ou plusieurs sacs entiers dans un bac de dimensions adaptés.

Gâcher à raison d'environ **5.1 litres d'eau** par sac à l'aide d'un malaxeur électrique à basse vitesse pendant env. 3 minutes jusqu'à obtenir une pâte homogène de **consistance fluide et autonivelante**.

Ne jamais recourir à un excès d'eau

NOTA : le gâchage manuel n'est adapté que pour application en surfaces et épaisseurs réduites

Application

Autolivellante se pose comme une chape fluide :

- Disposer les repères de niveaux (trépieds)
- Couler la chape en une seule passe, sans interruptions, en débutant par le point le plus bas de la pièce
- Retirer les trépieds à l'avancement du coulage
- Agiter avec une barre de débouillage par deux passes croisées sur toute la surface

Épaisseurs d'application

Chape désolidarisée sur support rigide*	30 à 60 mm
Chape désolidarisée sur plancher bois**	40 à 60 mm
Chape flottante sur isolant SC ₁	40 à 60 mm

*dalle béton, chape, ravoilage, etc.

** Application possible sur plancher bois conforme aux indications Rge « Chapes et dalles sur plancher bois »

Application sur plancher chauffant hydraulique

Recouvrement tubes 35 mm minimum, voir DTU 65.14

Application sur plancher chauffant électrique : consulter le service technique.

Fractionnement :

Réaliser des joints de fractionnement :

- Tous les 100 m² et au plus tous les 8 ml.
- Au droit des cloisons et murs de séparation
- Au droit des angles saillants,
- Aux passages de portes et à l'interface entre pièces chaudes et froides
- Sur sols chauffants : surface totale maximale sans joints ≤ 40 m²
- Quand le rapport longueur/largeur de la surface rectangulaire dépasse la valeur de 3
- Lorsque les surfaces sont irrégulières (formes en L etc.) en se rapprochant le plus possible de la forme carrée.

Fractionnement exécuté soit par mise en place de joints de dilatation/fractionnement avant le coulage, soit par sciage mécanique, sur les 2/3 de l'épaisseur, dès que la chape devient praticable

Les joints de dilatations du gros œuvre doivent toujours être continués dans les chapes et le revêtement.

Cure de la chape

Lors de la pose de la chape le bâtiment doit être clos et couvert, le vitrage posé.

La chape, à peine posée, doit être protégée pendant 48 heures minimum d'un ensoleillement direct, des fortes chaleurs, des courants d'air (fenêtres masquées) et du risque de gel.

Elle ne doit pas être réhumidifiée et sera maintenue dégagée pour permettre le séchage ; l'aération du local se fera à partir des 72 heures après le coulage.

Entre la fin de la pose et l'application des revêtements de sol la chape ne doit pas être re-humidifiée ni exposée à l'eau de pluie ou à d'autres événements climatiques qui peuvent compromettre le séchage.

Elle ne doit pas non plus être abimée par le passage des engins de chantier ou par des charges élevées et sera protégée de toute charge fixe pendant les 3-4 jours suivants le coulage

Recouvrement

Autolivellante est idéal pour la pose de tout revêtement de sol –carrelage céramique, grès cérame, pierre, parquet (collé ou flottant), revêtement mince et souple, etc.

Délai avant recouvrement

Carrelage céramique, grès, pierre, etc.	
Délai (jours)	2 semaines

Revêtements sensibles à l'humidité (Parquet, lino, moquette, sol en PVC...)*	
Épaisseur (mm)	Délai
Jusqu'à 4 cm	1 semaine par cm
Supérieur à 4 cm	4 semaines + 2 semaines par cm supplémentaire

*Taux d'humidité de la chape inférieure ou égale à 2%.

(À vérifier préalablement par mesure à la bombe à carbure).

Ces temps sont donnés à +20 °C et 65 % d'humidité relative, ils sont allongés à basse température et réduits par la chaleur : vérifier que le taux d'humidité résiduel mesuré à la bombe à carbure soit conforme au CPT du revêtement considéré.

Pour réduire le délai de recouvrement, il est possible traiter la surface de la chape avec un primaire capable d'empêcher les remontées d'humidité - [Primaire CS](#) (voir fiche technique) quand l'humidité résiduelle est inférieure au 5%.

Plancher chauffant : la pose du revêtement sera faite après la première mise en chauffe du système. Lors de la pose du revêtement le système chauffant ne devra pas être en service.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Densité en sac (NF EN 13055-1)	environ 1450 Kg/m ³
Densité en œuvre	environ 1950 Kg/m ³
Temps d'utilisation de la gâchée	environ 30 minutes (à 20° C)
Température d'emploi	De + 5° C à + 35° C
Praticabilité	24 à 36 heures après la pose
Résistance à la compression (NF EN 13892-2)	20,0 MPa - N/mm ² (250 Kg/cm ²)
Résistance à la flexion (NF EN 13892-2)	5,0 MPa - N/mm ² (50 Kg/cm ²)
Retrait	< 0,3 mm/m environ
Conductibilité thermique (NF EN 12667)	λ= 1,40 W/mK
Facteur de diffusion de la vapeur d'eau (NF EN ISO 10456)	μ=120 (en ambiance sèche)
Perméabilité à la vapeur (UNI 10351)	δ = 1,9*10 ⁻¹² Kg/msPa
Capacité thermique massique (chaleur spécifique)	Cp=1000 J/(KgK)
Délai mise en service chauffage au sol	Voir DTU 65.14
Réaction au feu (NF EN 13501)	Euroclasse A1 (Incombustible)
Émissions dans l'air intérieur, (arrêté du 19/04/11)	A+
Présentation	Sacs de 30 kg sur palettes filmées : 54 sacs/palette, soit 1620 kg de produit en poudre par palette.
Consommation	Environ 0,76 sacs/m ² pour chaque cm d'épaisseur, soit 1,9 kg/m ² pour chaque mm d'épaisseur.
Conditions de conservation (Directive Européenne 2003/53/EC)	En emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri de l'humidité dans un lieu couvert
Durée (D.E. 2003/53/EC)	12 mois à partir de la date de fabrication
Fiche de données de sécurité	Disponible sur www.laterlite.fr
Marquage CE	NF EN 13813 CA-C20-F5
Déclaration des Performances (DoP)	Disponible sur www.laterlite.fr/dop

RECOMMANDATIONS

Le produit ne doit pas être gâché à la main, à la pelle ou à la bétonnière.

Toujours malaxer le produit par sacs entiers.

La chape n'est pas destinée à rester apparente et doit toujours recevoir un revêtement de sol.

Le produit n'est pas adapté pour application sur sols extérieurs, sols soumis à des remontées d'humidité, sols mouillés en permanence, locaux humides (douches de collectivité, cuisines...) – voir [Pronto](#) ou [Latermix Fast](#).



Laterlite

122, Montée du Plantin
69380 Chasselay - FRANCE
Tél. +33 (0)4 78 47 31 07
Site : www.laterlite.fr
E-mail : info@laterlite.fr



Document non contractuel fourni à titre indicatif. Les informations données selon notre meilleure expérience et connaissance, sont susceptibles d'être modifiées par notre société à tout moment et sans préavis. Reste à la charge de l'utilisateur d'établir si le produit est adapté ou non à l'emploi prévu. Se reporter à notre site internet et à notre service technique pour connaître la dernière mise à jour de la fiche. Produit destiné au seul usage professionnel.